



Département de la Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Canton d'Octeville sur Mer
Commune de
CUVERVILLE-EN-CAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq septembre, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, Gaëtan DUPONT, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Sylvain LEMESLE, Baptiste REY, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. Jean-Yves ROBERT à M. Sylvain LEMESLE.

Secrétaire de séance : M. Gaëtan DUPONT.

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 11

DATE DE CONVOCATION : 28.08.2025

DATE D’AFFICHAGE : 28.08.2025

DELIB 206.25.17 : TAILLE DES HAIES DU CIMETIERE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les haies du cimetière auraient besoin d’être taillées. Le matériel de taille des haies de la commune devenant obsolète, il serait dangereux que cette opération soit réalisée par notre adjoint technique. De plus, son emploi du temps étant déjà bien chargé en cette saison, il ne pourrait effectuer cette tâche.

Monsieur le Maire a sollicité une entreprise Cuvervillaise pour effectuer un devis comprenant la taille des haies et l’évacuation des branchages.

VU la nécessité de procéder à la taille des haies du cimetière ;

VU le devis réalisé par la SARL Tristan FIQUET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE à l’unanimité** :

- De retenir le devis de la SARL TRISTAN FIQUET dont le montant s’élève à 1 095,25 euros HT ;
- D’inscrire cette dépense en section fonctionnement ;
- D’autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 septembre 2025.

Pierre LEMETAIS
Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602069-20250905-Delib2062517-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025
Publication : 08/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

